



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquante-deuxième session

1<sup>er</sup>-3 et 5 mars 2021

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :**  
**développement des statistiques régionales**

## **Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur la coopération régionale aux fins du développement de la statistique officielle**

### **Note du Secrétaire général**

Conformément à la décision 2020/211 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) sur la coopération régionale aux fins du développement de la statistique officielle, qui donne un aperçu des priorités, des objectifs stratégiques, des difficultés rencontrées et des progrès réalisés en matière de coopération entre les organismes de statistique et les organisations régionales et internationales de la région arabe. Les chapitres du rapport traitent notamment des questions suivantes : la coordination et la coopération interinstitutions et intergouvernementales en statistique dans la région arabe ; les plateformes de diffusion de données ; les données et statistiques relatives à la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent étant mis sur celles relatives à l'objectif visant à ne laisser personne de côté ; l'intégration de l'information et des technologies géospatiales dans la statistique officielle ; les résultats des projets pilotes sur l'utilisation de sources de données non traditionnelles, notamment la télédétection, les mégadonnées et les données fondées sur des registres ; l'utilisation accrue des technologies de pointe en statistique officielle dans la région arabe.

Le rapport s'arrête notamment sur les domaines sectoriels suivants : recensements de la population et des logements ; enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil ; indicateurs sociaux ; statistiques économiques intégrées ; statistiques des prix et statistiques financières ; statistiques des transports ; statistiques genrées ; statistiques sur les personnes en situation de handicap ; indicateurs du développement ; statistiques de l'environnement ; comptabilité environnementale et économique. Il donne aussi des informations sur les activités du

---

\* E/CN.3/2021/1.



Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, principal organe intergouvernemental dans le domaine de la statistique, et sur celles du Groupe de travail régional sur les données et les statistiques, en tant que mécanisme de coordination interinstitutions.

Le rapport attire également l'attention de la Commission sur les efforts de coordination et d'harmonisation faits par les cinq divisions de statistique des commissions régionales des Nations Unies et la qualité des résultats de cette coopération, en particulier l'harmonisation de la présentation et de l'interprétation des statistiques et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Il présente en outre le mécanisme de coordination existant entre ces cinq divisions et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. La Commission de statistique est invitée à prendre note du rapport.

# **Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur la coopération régionale aux fins du développement de la statistique officielle**

## **I. Résumé**

1. Le présent rapport met en évidence les priorités, les objectifs stratégiques, les difficultés rencontrées et les progrès réalisés dans la coopération entre les organismes de statistique et les organisations régionales et internationales, ainsi que la coordination et la coopération interinstitutions et intergouvernementales en statistique dans la région arabe. Il présente les progrès réalisés dans les principaux domaines de travail, dont les plateformes de diffusion de données, les données et statistiques relatives à la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent étant mis sur celles relatives à l'objectif visant à ne laisser personne de côté, l'intégration de l'information et des technologies géospatiales dans la statistique officielle, les résultats des projets pilotes sur l'utilisation de sources de données non traditionnelles, notamment la télédétection, les mégadonnées et les données fondées sur des registres, et l'utilisation accrue des technologies de pointe en statistique officielle dans la région arabe.

2. Le rapport rend compte des principales activités menées dans des domaines sectoriels tels que les recensements de la population et des logements ; l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil ; les indicateurs sociaux ; les statistiques économiques intégrées ; les statistiques des prix et les statistiques financières ; les statistiques des transports ; les statistiques genrées ; les statistiques sur les personnes en situation de handicap ; les indicateurs du développement ; les statistiques de l'environnement ; la comptabilité environnementale et économique. Il présente également les activités menées par le Comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, principal organe intergouvernemental dans le domaine de la statistique, et celles du groupe de travail régional sur les données et les statistiques, en tant que mécanisme de coordination interinstitutions.

3. Le rapport appelle l'attention de la Commission sur les efforts de coordination et d'harmonisation faits par les cinq divisions de statistique des commissions régionales des Nations Unies et la qualité des résultats de cette coopération, en particulier l'harmonisation de la présentation et de l'interprétation des statistiques et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Il présente le mécanisme de coordination existant entre ces cinq divisions et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

## **II. Harmonisation des activités statistiques dans la région arabe avec les stratégies d'exploitation des données de l'ONU**

4. Les activités statistiques de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale s'inscrivent dans le sous-programme sur les statistiques, la société de l'information et la technologie, et sont exécutées par le groupe 4 en collaboration et en coordination étroites avec les autres groupes. La Commission applique de manière intégrée les deux principales stratégies des Nations Unies en matière de données, à savoir la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, et le Plan d'action à l'échelle du système pour l'innovation dans le

domaine des données et des statistiques des Nations Unies<sup>1</sup>. Ces travaux s'articulent autour de trois domaines d'intervention prioritaires, exposés ci-après.

5. En ce qui concerne l'harmonisation et le partage des statistiques et des données des Nations Unies, la CESAO continuera de participer aux activités des groupes de travail mondiaux sur les méthodes statistiques, tels que le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale concernant les objectifs de développement durable, le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et d'autres. La Commission veillera à la conformité aux normes statistiques mondiales afin de maintenir la fiabilité et la haute qualité des données et de conserver la confiance des partenaires régionaux et des organismes nationaux de statistique grâce à son professionnalisme. Elle travaille en étroite collaboration avec la Division de statistique, les commissions régionales et les services de statistique des institutions spécialisées. Les statisticiens de la CESAO transféreront les connaissances et l'expérience acquises dans le cadre des groupes de travail mondiaux aux pays de la région.

6. La Commission assurera l'intégrité et la cohérence des données dans les divers supports de connaissance qu'elle produit, son portail de données étant un élément clé de la gestion et de la diffusion des données. Dans la mesure du possible, le portail servira de source de données unique pour d'autres supports de connaissance contenant des données statistiques, son contenu étant maintenu conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle (voir la résolution 68/261 de l'Assemblée générale) et aux principes régissant les activités statistiques internationales<sup>2</sup>, sur la base des sources de données nationales et des données obtenues par l'intermédiaire des organismes responsables au sein du système des Nations Unies. Les lacunes dans les données seront comblées au moyen de sources fiables ou de techniques d'estimation appropriées, telles que la prévision et la prévision immédiate. Pour chaque domaine de données publié par le biais de son portail de données, la CESAO formulera un guide pour l'estimation des données manquantes, en particulier pour les années les plus récentes. De cette manière, elle s'assurera qu'il n'y a ni anomalies ni sources peu fiables, tout en comblant au maximum les lacunes, et en veillant à ce que les données du portail correspondent aux données publiées par les organismes responsables au sein du système des Nations Unies et au Siège.

7. La coopération en matière de statistiques et de données dans les entités régionales du système des Nations Unies est au cœur de la réforme régionale du système des Nations Unies pour le développement, qui repose sur deux mécanismes : a) l'équipe spéciale chargée des données et des statistiques de la plateforme de coopération régionale, qui rassemble les bureaux régionaux des organismes des Nations Unies sous la direction de la CESAO et du Fonds des Nations Unies pour la population ; b) la participation de la Commission aux groupes de travail sur les données et les statistiques des équipes de pays des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la fourniture de données pour les bilans communs de pays, l'aide à l'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable et la coordination étroite aux fins de la fourniture de services consultatifs techniques dans le domaine des statistiques officielles.

8. Pour donner suite à la Stratégie d'exploitation des données du Secrétaire général, la Commission entreprend de moderniser les systèmes et le traitement des données aux fins de la gestion et de l'administration. À cet égard, elle a élaboré une stratégie d'innovation interne qui vise à améliorer le flux et la maintenance des

<sup>1</sup> Formulés par le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies.

<sup>2</sup> Adoptés par le Comité de coordination des activités de statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

données aux fins de la gestion et de l'administration des politiques et des programmes, de la planification, de l'analyse et de l'amélioration de la prestation de services et du budget et des finances, ainsi que la gestion des ressources humaines et des aptitudes.

9. Pour atteindre les objectifs susmentionnés, la Commission concentrera ses efforts sur le renforcement des connaissances et des compétences de son personnel dans les domaines de la science des données, de l'utilisation de la technologie dans les statistiques, des systèmes d'information géospatiale et des mégadonnées.

### **III. Domaines d'activité de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale relatifs à la statistique officielle**

10. Dans le cadre de ses activités relatives aux données et aux statistiques, la Commission travaille en coopération avec les organismes nationaux de statistique et les systèmes statistiques nationaux et avec d'autres organismes des Nations Unies et entités régionales actives dans le domaine de la statistique officielle, et s'emploie à couvrir les besoins internes de son secrétariat en matière de données et de statistiques. Trois domaines d'intervention prioritaires sont examinés ci-après.

11. Des services sont fournis aux systèmes statistiques nationaux en coordination avec les organismes nationaux de statistiques sous la forme d'activités bilatérales et multilatérales. Les activités multilatérales comprennent des travaux sur les méthodes statistiques, telles que les méthodes et les sources de données concernant les statistiques sur le handicap, l'inclusion du système bancaire islamique dans les systèmes de comptabilité nationale, les estimations relatives à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil, l'utilisation des sources de données administratives, les projets pilotes sur les mégadonnées, l'utilisation des technologies de pointe dans le domaine de la statistique et la mise en relation des informations statistiques et géospatiales. On trouvera davantage de détails à la section IV ci-dessous.

12. La coopération technique implique à la fois une coopération multilatérale entre les pays confrontés à des problèmes similaires et une assistance directe basée sur les demandes adressées à la CESAO. Ces activités portent sur les aptitudes, les connaissances, les compétences, le cadre juridique, la structure institutionnelle et la plateforme organisationnelle. La CESAO, en collaboration avec des partenaires, a mis au point un certain nombre d'outils, tels que la loi générique relative aux statistiques officielles, des outils de formation en ligne, des manuels et des lignes directrices. Les activités bilatérales sont axées sur la situation particulière du pays concerné et visent à trouver des solutions concrètes et de nouvelles données qui n'étaient pas disponibles auparavant. On trouvera à la section IV ci-après une liste des domaines dans lesquels la CESAO est active.

13. Les travaux de la Commission en matière de données se concentrent sur le contenu de son système de gestion des données et du portail de données, qui est complété par des outils spécifiques à chaque sujet : l'outil de suivi des objectifs de développement durable dans les pays arabes, les plateformes nationales de communication de l'information sur les objectifs de développement durable, les politiques des pays arabes en matière de commerce international, l'instrument de calcul des parités de pouvoir d'achat, un rapport interactif de la composante régionale du Programme de comparaison internationale et des tableaux de bord spécifiques à chaque sujet.

14. Le portail de données de la Commission comprend actuellement 52 cubes de données correspondant à un total de plus de 800 000 points de données regroupés en plus de 96 000 séries chronologiques. La structure du portail de données est présentée

à la section V ci-après. Le développement du dispositif de soutien du portail de données au cours des deux prochaines années sera axé sur l'amélioration du confort des utilisateurs, la mise en œuvre d'outils d'échange de données, la résolution des problèmes liés à l'affichage des métadonnées (telles que les notes de bas de page, les sources et les notes techniques) et la possibilité d'intégrer les données de divers organismes actifs dans la région.

15. Le contenu du portail de données sera amélioré en comblant les lacunes et en réduisant les délais grâce à des estimations et des prévisions immédiates.

16. Les activités liées à la coordination et à la liaison servent le mandat de la Commission en ce qui concerne la coordination régionale et nationale, ainsi que ses engagements à l'égard de la plateforme de coordination régionale et des équipes de pays des Nations Unies, comme indiqué à la section II ci-dessus. La CESAO a établi de nombreux partenariats dans la région, en plus des bureaux régionaux et mondiaux des organismes des Nations Unies, notamment avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques, le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières, le Département des statistiques et des bases de données de la Ligue des États arabes, l'Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe, Data-Pop Alliance et l'Institut de recherche informatique du Qatar.

#### **IV. Domaines d'intérêt pour le développement statistique régional dans la région arabe**

17. Les activités statistiques de la CESAO comprennent un large éventail de domaines et de sujets statistiques, couvrant les thèmes des statistiques économiques, démographiques et sociales et des statistiques sur les ressources naturelles.

18. Dans le domaine des statistiques économiques, la CESAO s'occupe des questions liées à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN). Les exigences fondamentales du SCN 2008 ont été appliquées par tous les membres de la CESAO. Les activités menées comprennent l'harmonisation des concepts du système bancaire islamique avec le mécanisme de communication des données pour le SCN. La CESAO travaille sur la comptabilité sociale, ce qui contribue également à l'analyse des politiques entreprises par son pôle économique.

19. Les travaux sur les statistiques financières portent sur la balance des paiements, les finances publiques et les indices de prix. En ce qui concerne les prix, la CESAO aide les pays membres à produire des indices des prix à la consommation en vue d'établir un indice panarabe harmonisé des prix à la consommation. En outre, la CESAO est l'organisme d'exécution régional du Programme de comparaison internationale, dont l'une des fonctions est de calculer les valeurs annuelles de la parité de pouvoir d'achat. Aux fins de l'élaboration d'indices des prix, la CESAO encourage l'utilisation de nouvelles sources de données, telles que l'extraction de données en ligne et les données issues des lecteurs de codes-barres, pour recueillir des données brutes sur les produits de consommation courants.

20. Les statistiques économiques sectorielles comprennent les travaux sur les statistiques relatives au commerce extérieur, pour lesquelles la CESAO est la principale source de données sur les pays arabes en ce qui concerne le commerce bilatéral et les produits de base au niveau des positions à six chiffres dans le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. La Commission a réussi à améliorer la qualité des données et à combler les lacunes en complétant les données recueillies dans les pays arabes par des données provenant du reste du monde et en reflétant les flux commerciaux à partir des données communiquées par les

partenaires commerciaux. Les données de la Commission sur le commerce extérieur sont consignées dans la base de données Comtrade de l'ONU. La CESAO joue un rôle unique dans la production d'un ensemble de données régionales sur la production et les ressources industrielles, y compris l'emploi.

21. Les statistiques énergétiques, l'un des secteurs des statistiques économiques de la CESAO, sont considérées comme étroitement liées aux statistiques sur l'environnement et les ressources naturelles. La CESAO s'emploie à améliorer les méthodes de travail avec les organismes nationaux de statistique et à collecter des données en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie de l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Division.

22. Suite à une demande de son comité de statistique, la CESAO a lancé la production de statistiques sur les transports pour la région arabe, couvrant le volume du trafic et les accidents de la route. En s'engageant sur ce sujet, elle explore les moyens d'utiliser de nouvelles sources de données, y compris les mégadonnées, dans les statistiques sur les transports.

23. Les activités de développement des capacités en matière de statistiques économiques consistent à promouvoir et à faciliter une utilisation accrue, dans la région arabe, des registres statistiques des entreprises comme base d'échantillonnage pour les enquêtes économiques.

24. Les activités relatives aux statistiques démographiques et sociales comprennent des travaux sur les estimations démographiques et l'utilisation des registres d'état civil pour les statistiques de l'état civil. Dans ses travaux sur les statistiques relatives aux réfugiés, la CESAO explore l'utilisation des mégadonnées avec un projet pilote sur les réfugiés au Liban mené récemment en coopération avec plusieurs partenaires, dont l'Administration centrale de la statistique du Liban.

25. Dans le domaine des recensements de la population et des logements, la CESAO travaille avec les organismes nationaux de statistique pour accroître l'utilisation des technologies de pointe dans la préparation des recensements, la gestion et la collecte des données, ainsi que pour relier les données des recensements aux informations géospatiales. En ce qui concerne les recensements en cours en 2020, ces activités ont été légèrement retardées : en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les registres et dossiers administratifs ont été de plus en plus utilisés comme source de données pour les recensements, en particulier dans les États membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. La CESAO travaille également avec les organismes nationaux de statistique pour accroître l'utilisation des résultats des recensements afin de produire davantage de statistiques, en particulier concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

26. La gamme d'indicateurs sociaux traités par la CESAO couvre les domaines suivants : l'éducation, le travail, la santé, la pauvreté et les indicateurs sociaux transversaux, dont l'ensemble de base de ces indicateurs dans le contexte du développement durable. La CESAO coopère avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le domaine des données et des statistiques relatives à la sécurité alimentaire.

27. Malgré le fort aspect social des statistiques genrées, la CESAO considère ce sujet comme une question transversale. Elle a mis au point un programme d'études sur les statistiques genrées, qui comprend une formation en ligne, auquel se sont déjà inscrites plus de 12 000 personnes.

28. La CESAO a fait des progrès importants en matière de statistiques sur le handicap, en ce qui concerne tant la collecte et la production de données que le renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux. Le manuel régional

sur les statistiques du handicap, qui s'appuie sur les concepts et les méthodes du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, est le premier manuel régional de ce type. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mettre en œuvre les mécanismes présentés dans le manuel et améliorer la disponibilité des données, en particulier celles collectées lors des recensements et des enquêtes auprès des ménages.

29. Dans le domaine des statistiques sur l'environnement et les ressources naturelles, les travaux de la Commission sont axés sur les ressources et l'utilisation de l'eau et sur l'environnement (pollution, utilisation des sols et sujets connexes). La CESAO aide les systèmes statistiques nationaux à mettre en œuvre le Système de comptabilité économique et environnementale. En coopération avec les partenaires internationaux, tels que le réseau Eye on Earth et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la CESAO mène des activités statistiques sur les catastrophes naturelles, notamment en mettant en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

## **V. Structure du portail de données de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale**

30. Le portail de données de la Commission comprend 52 cubes de données contenant plus de 800 000 points de données. Ils sont présentés dans divers tableaux de bord et sous forme de tableaux de données de base téléchargeables. Les cubes sont organisés comme suit :

### **Objectifs de développement durable**

- Données de base sur les objectifs 1 à 7
- Métadonnées relatives aux objectifs
- Profils de pays

### **Statistiques démographiques et sociales**

- Population
- Éducation
- Travail
- Santé
- Pauvreté

### **Statistiques économiques**

- Comptabilité nationale
- Secteur industriel
- Finances
- Commerce
- Transport
- Indice des prix à la consommation
- Programme de comparaison internationale

### **Environnement et énergie**

- Environnement
- Énergie



**Ne laisser personne de côté**

Genre  
 Population  
 Mariage et rapports familiaux  
 Santé  
 Santé maternelle  
 Santé infantile  
 Éducation  
 Emploi  
 Vie publique et prise de décisions  
 Droits humains de femmes et des filles  
 Environnement  
 Handicap  
 Population  
 Éducation  
 Emploi

31. La structure sera encore élargie à l'avenir, compte tenu des exigences d'autres sous-programmes et des recommandations du Comité de statistique de la CESAO. L'ambition de la Commission est de faire de son portail de données une référence pour les données statistiques sur la région arabe, ce qui n'est possible qu'en établissant un partenariat avec les institutions statistiques nationales et régionales.

32. La CESAO cherche à rationaliser ses méthodes de collecte des données. À cette fin, elle automatisera davantage le mécanisme sur la base des interfaces de programmation d'applications des partenaires et conformément à la norme d'échange de données et de métadonnées statistiques. L'automatisation des flux de données est importante pour élargir le contenu à partir des ressources existantes, ainsi que pour faciliter la communication de l'information que les organismes des Nations Unies, y compris la CESAO, demandent aux bureaux nationaux de statistique.

## **VI. Coopération interrégionale en matière de statistiques et de données**

33. Dans le cadre de l'évaluation des progrès réalisés au regard des objectifs de développement durable, les divisions de statistique des commissions régionales des Nations Unies se sont brièvement employées à harmoniser les méthodes d'interprétation et de présentation des données. Leur méthode commune utilise un code tricolore (vert, jaune et rouge) pour représenter le progrès. Trois niveaux de visualisation sont utilisés : a) pour les objectifs 1 à 17, les barres représentent les progrès réalisés depuis 2000 ; b) pour les cibles, les barres représentent la probabilité d'atteindre la cible sur la base des prévisions pour les valeurs de 2030 ; c) pour les indicateurs, les barres représentent l'écart entre les valeurs prévues et les valeurs cibles.

34. Deux mesures différentes sont utilisées pour évaluer les progrès : l'objectif est en voie d'être atteint ou l'objectif n'est pas en voie d'être atteint. L'indice de la situation actuelle correspond à la situation actuelle d'une région et des sous-régions au regard des objectifs. L'indice de progrès prévu est basé sur la probabilité qu'une région et des sous-régions atteignent les différentes cibles des objectifs de développement durable, à en juger par le rythme des progrès accomplis jusqu'à présent.

35. Les commissions régionales ont présenté conjointement les résultats lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020 et lors de la

séance « Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable ». Les indicateurs ont été sélectionnés sur la base de critères communs, de la possibilité d'établir des valeurs cibles et de la disponibilité de métadonnées claires expliquant l'indicateur.

36. Les divisions de statistique des commissions régionales des Nations Unies organisent des réunions virtuelles hebdomadaires de coordination, l'accent étant mis sur la coordination de la structure et de la représentation des supports de connaissance liés aux objectifs de développement durable. Lors de ces réunions, elles examinent les réformes régionales, en particulier la coordination des activités statistiques au niveau régional au sein des plateformes de coopération régionale, ainsi que la coopération entre les divisions régionales de statistique et les équipes de pays des Nations Unies.

37. En 2021, la Division participera à la coordination interrégionale en matière de données et de statistiques relatives aux objectifs de développement durable afin d'harmoniser la présentation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable aux niveaux régional et mondial. Ces dernières années, la Division et les divisions régionales de statistique ont tenu des réunions de coordination bimestrielles, couvrant les sujets les plus importants des programmes statistiques et de l'évolution de la situation à l'échelle mondiale et régionale.

## **VII. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre**

38. **La Commission est invitée à :**

**a) Noter les progrès accomplis dans la région arabe en matière de développement statistique ;**

**b) Examiner l'harmonisation des priorités des activités statistiques régionales avec les stratégies d'exploitation des données des Nations Unies, les priorités statistiques régionales, les domaines d'intérêt pour le développement statistique régional dans la région arabe et l'utilisation des technologies de pointe pour l'automatisation de l'échange de données et pour établir des liens entre les données statistiques et géospatiales ;**

**c) Prendre note de la coopération statistique interrégionale entre les divisions de statistique des commissions régionales de l'ONU.**